CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E928** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PELTRE 393216155RCSMetz

Siret : 393 216 155 00035

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0810807 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/111583

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/111583

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : LAPIERRE

6 RUE DU RUISSEAU
57245 PELTRE

Téléphone : 03 87 38 26 45 **Fax :** 03 87 38 29 64

Portable : 06 24 77 28 19

Responsabilité légale :
YANN INVEST (801 260 209) / Y-MANAGING (943 297 143) / YANN INVEST SARL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : lapierre.entreprise@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 182 560 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	9	21/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/11/2026 13:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.